## Mairie de Chézery-Forens 27, place de la mairie 01410 CHEZERY-FORENS

Tél: 04-50-56-90-31

Mail: chezery@chezery.fr, Site internet: www.chezery.fr

# CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu sommaire de la séance du lundi 11 septembre 2023

<u>Etaient présents</u>: MM. BARRAS Olivier, BLANC Jean-Marc, COTTIER Boris, EVRARD Franck, M. LECHARTIER Marc-Antoine, M. MERMILLON Éric, Mme POCHET Eliane, MM. TOURNIER Frédéric, VUAILLAT Bernard.

Excusée: Mme GALOT Cécile (pouvoir à M. MERMILLON Eric)

Secrétaire de séance : M. COTTIER Boris.

La séance est ouverte à 18 heures 30.

## 1) Approbation du compte rendu du Conseil du 17 juillet 2023

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### 2) Revue commissions communales et intercommunales

Agriculture: Rien à signaler

CCAS: Rien à signaler

Camping: Une réunion est programmée semaine 38 pour le projet d'agrandissement du chalet du gérant avec les services de l'Agglo du Pays de Gex.

Communication: Rien à signaler.

Culture: Bernard VUAILLAT remplace Jean François OBEZ à la culture au sein de Pays de Gex agglo.

Finance : Rien à signaler. Un point finance sera fait en décembre.

Sécurité incendie : Rien à signaler.

SIVOM Crêt d'Eau: Rien à signaler.

SIVOS Chézery-Lélex : La rentrée s'est bien passée. Charlène CAMIN a été remplacée par Angélique HERBLIN. Une réunion va être organisée pour faire un point sur la rentrée. NB : Le Relais des Moines prévoit une augmentation de tarif pour cette année pour suivre l'augmentation des coûts.

#### Travaux:

- Eliane POCHET signale 2 lampes éclairage public en panne sur la commune.
- Une réunion est programmée cette semaine pour le projet de réfection de la salle des fêtes avec le maître d'œuvre.

Sentiers: Les panneaux sur le sentier du crêt du merle ont été vandalisés. Ils vont être changés par l'agglo. Frédéric TOURNIER signale que l'ONF ne veut plus gérer les sentiers. Ils devront désormais être entretenus par une autre entité (Association...)

Fleurissement : Le village a été une nouvelle fois très bien fleuri.

SIEA : La fibre a été déployée et fonctionne très bien. Par ailleurs un rendez-vous va être organisé pour un chiffrage du changement des ampoules d'éclairage public en ampoule LED et ainsi définir quelle serait l'économie prévue suite à ce remplacement.

Bois et forêts: La parcelle K601 fait l'objet d'une demande d'exploitation par câble. Il s'agit d'une parcelle de fayards non exploitée depuis longtemps qui représente un volume de bois entre 800 et 1000 m3. Il est impossible de faire une piste pour avoir accès à cette parcelle.

NB: Ce sont des forêts vieillissantes. L'avantage du câble réside dans l'absence de dommages et l'inexistence d'impact visuel. M. le Maire soulève le fait que la Réserve Naturelle devra valider le projet s'il y a un impact à son niveau. Frédéric Tournier précise que l'ONF est en charge du montage du dossier et que le nécessaire sera fait à son niveau. Le gain estimé pour la commune est de 19'720 Euros.

Olivier BARRAS demande qu'un état des lieux de la piste des Pralets soit fait avant que les bois soient descendus sur cette piste.

Projet adopté à l'unanimité.

### 3) <u>Délibérations</u>

Acquisition de terrain : Conformément à la délibération du 07 novembre 2022 et suite à la réalisation du document d'arpentage, il est proposé d'acquérir la parcelle AA210 (ex. AA 85 pour partie) appartenant à la SCI du Crêt de la Neige pour une contenance de 260 m² : Accord à l'unanimité.

Modification du temps de travail de Charlène CAMIN : Pour une durée de 3 ans, retour au temps de travail initial de l'agent en charge de l'Agence Postale : Du lundi au vendredi : 9h00 – 12h00 et le samedi 9h30-12h00. Accord à l'unanimité.

Admission en non-valeur : Suite à un retard de paiement d'une vente de bois, il est proposé de passer les frais supplémentaires de paiement d'un montant de 0.66€ en non-valeur. Accord à l'unanimité.

Mur de soutènement : 2 murs sont fragilisés.

Concernant le premier mur situé en-dessous de la mairie et de l'église, un muretier a été contacté. Le projet est retenu sachant que les travaux pourront être subventionnés (estimation du montant des travaux 23 870 € HT). Toutefois les travaux ne pourront pas commencer avant 2025.

Le second mur qui surplombe la Valserine sur le chemin de la Serve ne pourra pas faire l'objet d'une subvention. Il va donc falloir trouver des solutions et trouver d'autres aides car ce mur doit être nettoyé et consolidé sachant qu'il menace la Valserine.

Accord à l'unanimité

#### 4) Questions et courriers divers

Courrier Mme SERRA : Il est fait lecture de la réponse de Mme SERRA en retour à la lettre envoyée par M. le Maire concernant les problèmes soulevés en lien avec la situation de Georges MOINE, son frère.

Inauguration à Mijoux le 15.09.2023 à 18h00 : Les élus de la commune sont invités à l'inauguration de la plaque commémorative dédiée à « l'homme qui a sauvé Londres », Michel HOLLARD.

Tour de table : pas de demande spécifique.

Le prochain conseil est programmé le 23 octobre à 18h30.

La séance est levée à 19 heures 15.

Le Maire, Bernard VUAILLAT

Le secrétaire de séance, Boris COTTIER